

NITSAVIM-VAYELEKH 5773



n°185

LA PARACHA EN RÉSUMÉ

Dans la paracha Nitsavim, Moïse continue de s'adresser à son peuple et rappelle des principes fondamentaux de la foi juive :

- L'unité du peuple juif : « Vous vous tenez tous debout (« Nitsavim ») aujourd'hui devant l'Eternel votre D.ieu, vos chefs de tribus, vos anciens, vos officiers, chaque homme d'Israël, vos enfants, vos femmes, et l'étranger qui est dans ton camp : depuis le bûcheron jusqu'au puiseur d'eau. »

- La Rédemption future : Moïse avertit que l'exil et la désolation s'abattront sur le peuple s'il abandonne les commandements de D.ieu mais prophétise que, quoiqu'il arrive, à la fin des temps.

- L'applicabilité de la Torah : « Car le Commandement que Je te demande d'accomplir ce jour, ne te dépasse pas et n'est pas éloigné de toi. Il n'est pas dans le ciel ... ni au delà de la mer. Au contraire, cela est très proche de toi par la bouche et par le cœur, de le réaliser. »

- Le libre arbitre : D.ieu dit : « J'ai placé devant toi la Vie et le Bien, et la Mort et le Mal ; [le Bien] ce que Je te demande aujourd'hui d'aimer D.ieu, de marcher dans Ses chemins et de garder Ses commandements. La Vie et la Mort J'ai placé devant toi et tu choisiras la Vie... »

La section de Vayelekh (« Et il alla ») nous relate les événements qui ont eu lieu le dernier jour de la vie de Moïse. Moïse transfère le leadership à Josué et conclut l'écriture du rouleau de la Torah dont il confie la garde aux Lévites.

Il transmet le commandement du « Rassemblement » (« Hakhel » en hébreu) : tous les sept ans, durant la fête de Souccot (des cabanes) de la première année de la Chémitta (cycle de sept ans), tous le peuple, hommes, femmes et enfants, devait se rassembler dans le Temple de Jérusalem où le Roi leur lisait des versets de la Torah afin de renforcer leur foi.

La section de Vayelekh se conclut avec la prédiction que le peuple d'Israël abandonnera l'alliance conclue avec D.ieu causant ainsi le « Voilement de Sa face ». Mais cette même prophétie promet que les mots de la Torah « ne seront jamais oubliés de la bouche de ses descendants. »



Feuillelet dédié pour la réussite matérielle et spirituelle de Eva 'Hanna BENLOLO



UN TRÉSOR DE LA PARACHA

Faire Téchouva à tout moment

Devarim (30; 11-12) : « Car cette mitsva que Je vous ordonne... n'est pas trop difficile pour toi et elle n'est pas loin de toi : elle n'est pas dans le Ciel pour dire : qui montera pour nous la prendre au Ciel... »

Le Ramban dit que ce verset concerne la mitsva de techouva.

Le commentateur le "Hatam Sofer" demande : Quel est le rapport entre la techouva et le fait qu'elle ne se trouve pas dans le Ciel ou au-delà de la mer ? Il répond : Le jour de Kippour est fixé comme un jour d'expiation et de pardon. Pourquoi avoir fixé justement ce jour-là ? Il y a à cela trois raisons :

- 1) Ce jour-là Hachem a dit à Moché Bamidbar (14; 20) : « J'ai pardonné selon tes paroles ».
- 2) C'est le jour où Avraham s'est circoncis.
- 3) C'est le jour du sacrifice de Yitz'hak.

Tout cela est vrai, et c'est à cause de tout cela que le jour de Kippour a été choisi comme jour du pardon. Mais le calendrier juif est fixé selon les mois lunaires, alors que les constellations suivent l'ordre solaire, par conséquent il n'y aura pas de correspondance, et quand nous sanctifions Yom Kippour, les constellations ne seront pas au même endroit ni dans la même situation qu'aux moments que nous avons cités. Et même si nous réussissions à trouver une identité de dates, que feront ceux qui se trouvent en dehors d'Erets Israël et ne savent pas quand tombe Yom Kippour ?

La réponse est que Hachem nous pardonne même si nous nous trompons par erreur ou délibérément.

Par erreur : par exemple si le Beth Din a sanctifié le mois correctement, mais certains pays éloignés se sont trompés sur la date de Kippour, Hachem leur pardonne tout de même leurs fautes. Délibérément : quand le Beth Din a décidé qu'il fallait ajouter un jour au mois pour diverses raisons, et ils ont délibérément amené des témoins qui n'avaient pas vu la lune et leur disent de dire qu'ils l'ont vue. Même dans ce cas-là, Yom Kippour rachète les fautes.

Le 'Hatam Sofer dit : "La mitsva de techouva n'est pas au-delà des mers, (pour ceux qui se trompent sur la date parce qu'ils habitent au-delà des mers), et pas non plus dans le Ciel (les constellations ne sont pas en harmonie avec la date), mais dans ta bouche (il s'agit du Beth Din qui fixe le jour du début du mois)."

PARACHA : NITSAVIM-VAYELEKH 

PARIS - ILE DE FRANCE

Entrée : 20h19 • Sortie : 21h24

Villes dans le monde

Lyon	20h04 • 21h06	Nice	19h52 • 20h52	Los Angeles	19h03 • 19h57
Marseille	19h59 • 20h59	Jerusalem	18h26 • 19h41	New-York	19h13 • 20h11
Strasbourg	19h56 • 21h01	Tel-Aviv	18h46 • 19h43	Londres	19h33 • 20h41
Toulouse	20h14 • 21h15	Bruxelles	20h14 • 21h21	Casablanca	19h40 • 20h34



Le livre du Chabbath pour toute la famille
pour le commander : 01 80 91 62 91 ou www.torah-box.com



IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

« Va et étudie la Torah ! »

*Devarim (30,12-13-14) « Elle – la Torah – n'est pas au ciel pour que tu dises : « Qui montera pour nous au ciel nous la chercher... ».
Et elle n'est pas au-delà des mers pour que tu dises : « Qui ira pour nous au-delà des mers... ».
Elle est au contraire très proche de toi : dans ta bouche, dans ton cœur, pour l'accomplir.»*

Le livre Tanah Dé-Bé-Elyau nous enseigne qu'un jour, un chasseur s'excusa auprès de Elyau Ha-Navi de ne pas étudier la Torah, arguant du fait que le ciel ne l'avait pas gratifié d'une intelligence suffisante pour cela. Le Navi lui demanda : « Comment chasses-tu ? » Le chasseur répondit : « Je file du lin, puis je confectionne des filets qui me servent ensuite à chasser les poissons et les oiseaux ! » Ce à quoi Elyau HaNavi rétorqua : « Tu as l'intelligence nécessaire pour apprendre toutes ces techniques de chasse, et tu penses ne pas pouvoir étudier la Torah ! Pourtant, n'affirme-t-elle pas : « Elle est au contraire très proche de toi : dans ta bouche, dans ton cœur, pour l'accomplir » ? Lors de ta venue au monde, tu n'étais pas chasseur ; n'est-ce pas l'obligation de subvenir à tes besoins, qui t'a poussé à apprendre à chasser ? Si tu ressentais une telle obligation à propos de l'étude de la Torah, il est plus qu'évident que tu serais tout à fait capable de t'y adonner ! » Le chasseur commença à élever la voix et à soupirer amèrement. Elyau Ha-Navi le consola en lui disant : « En fait, tout homme prétend qu'il n'est compétent que dans le domaine dont il s'occupe ! Mais en réalité, ce que tu fais prouve que tu es un homme capable, va et étudie la Torah ! »



“ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES”



Rabbi Yaakov Ariele Alter, le “Admour de Gour”



AU “HASARD” ...

Les 10 jours de pénitence

Au lendemain de la terrible faute du veau d'or, Moshé Rabeinou monte pour 40 jours sur le Sinaï afin d'implorer le pardon d'Hashem. Au terme de ces 40 jours, la colère d'Hashem s'estompe. Il somme Moshé de descendre tailler 2 blocs de diamant, puis de les remonter sur le Sinaï afin qu'Hashem taille les secondes Lou'hot Haberit –les Tables de la loi, ou littéralement, les Tables de l'alliance.

Lorsque Moshé remonte, c'est Rosh Hodesh Eloul. Le Pirkei de Rabbi Eliezer raconte que ce jour-là, on sonna du Shofar pour mettre en garde les Bnei Israël de ne pas retomber dans leur hérésie. Moshé reste sur le Sinaï pour 40 nouveaux jours. Le 40e jour, est le 10 Tishri. Hashem annonce à Moshé qu'il renouvelle le pacte avec les Bnei Israël. Il lui transmet les nouvelles Lou'hot Habrit, la nouvelle alliance. Moshé Rabeinou les apporte au peuple qui se réjouit. Depuis, ce jour du 10 Tishri est devenu Yom Kippour – le jour du Grand Pardon, LE jour où Hashem offre la possibilité à chaque juif de remettre les compteurs à zéro. Et les 40 jours qui précèdent ce grand rendez-vous, sont les 40 jours de miséricorde, durant lesquels chacun s'efforce de corriger ses fautes et ses défauts.

Durant toute l'histoire du peuple juif, ces jours étaient marqués par de grands réveillés collectifs de retour aux sources. Plusieurs Responsa –notamment le Noda BiYehouda– relatent différentes questions qui étaient posées aux Rabanim, et témoignent combien même les juifs les plus simples –qui enfreignaient malheureusement des fautes des plus compliquées!– se souciaient de réparer leurs écarts.

Il y a encore 150 ans, à Vilna comme à Jérusalem, l'annonce par l'officiant de l'arrivée de Rosh Hodesh Eloul était suivie par un appel urgent de verres d'eau depuis la Ezrat Nashim – l'enceinte réservée aux femmes à la synagogue, tant les femmes s'évanouissaient à l'approche de ces jours si grands !



LE RÉCIT DE LA SEMAINE

La Mezouza

Quand Elsie emménagea dans son nouvel appartement, elle enleva la Mezouza de la porte d'entrée. L'ancien étui s'était cassé tandis qu'elle avait ôté les clous ; le parchemin contenant les paragraphes du Chema avait jauni et s'émietta dans sa main. Elle l'emballa dans un petit sac plastique et le fourra dans sa boîte à couture. Puis elle se mit à nettoyer sa nouvelle cuisine.

Shel son mari apprécia l'initiative. Il avait eu une dure journée et attendait avec impatience sa tasse de thé : «Enfin tu l'as fait ! Très bien !» approuva-t-il tout en remuant le sucre dans la tasse et en tournant les pages du journal du soir.

- J'avais dit que je le ferai ! remarqua-t-elle calmement.

- Mais que va dire ta mère ?

- C'est ma maison, elle ne dira rien !

Elsie avait raison. Quand Madame Klein rendit visite à sa fille dans son nouvel appartement, elle avait les bras chargés de jouets pour sa petite-fille de quatre ans. Elle remarqua immédiatement la place toute en longueur laissée vide sur le linteau de la porte. Elle se pinça les lèvres pour ne rien dire qui puisse choquer sa fille et son gendre et appela la petite Myriam pour lui remettre son cadeau de 'Hanouccah, une adorable poupée aux cheveux roux.

Deux ans plus tôt, Elsie et son mari avaient adhéré au Parti. Madame Klein s'était alors aussi pincé les lèvres ; elle savait ce que cela signifierait pour sa fille : plus de bougies de Chabbath et de 'Hanouccah, plus de Matsot à Pessa'h, plus de livres de prières en hébreu dans la maison... Madame Klein avait élevé sa fille dans une atmosphère pratiquante mais tout ce qu'elle avait voulu lui transmettre serait perdu pour la génération suivante.

Elsie avait remarqué la peine sur le visage de sa mère et elle avait déclaré : «Nous sommes contre la religion ! C'est l'opium du peuple ! Nous sommes athées et nous ne croyons ni dans les mythes ni dans les miracles. Tu dois comprendre cela toi aussi !»

Bien sûr, Madame Klein avait compris. Elle se tenait au courant de l'actualité puisqu'elle lisait religieusement chaque jour Der Tog ainsi que le English Star.

- Tes camarades du Parti ont aussi renoncé à leur religion ? demanda-t-elle en yiddish.

- Bien sûr ! Aucun d'entre eux ne va à l'église !

- Mais vous avez une fête le 25 décembre, j'ai vu la notice accrochée sur ton réfrigérateur !

- Ah mais cela, c'est une fête nationale, ce n'est plus une fête religieuse !

Madame Klein ne voyait pas la logique de cet argument mais, bien qu'elle fût profondément blessée, elle garda le silence. Elle avait vécu la faim et la guerre, la perte de sa famille et de ses amis, l'épidémie de typhus en Roumanie mais elle ne s'était jamais plainte, comme toutes les mamans juives.

- Écoute Maman, je sais que tu ne comprends pas les principes du Parti. Mais ce que nous souhaitons, c'est l'égalité, quelle que soit la race, la couleur ou la nationalité. La justice pour tous. Un jour, nous aurons un très beau monde, sans frontières, sans racisme. La religion et le nationalisme séparent les gens.

- Les Hindous feront partie de ce nouveau monde ?

- Bien sûr ! Pourquoi eux ?

- Mais que feront-ils de tous leurs temples ? (Madame Klein avait risqué une plaisanterie mais Elsie ne l'avait pas comprise).

- Maman ! Tu es vraiment trop démodée...

- Oui, je sais mais je t'aime, j'aime notre Myriam et jamais je ne te dirai comment agir. Dans notre Torah, la chose la plus importante, c'est le Chalom Bayit, la paix dans les foyers. Quant à la justice, c'est aussi dans le programme de notre Torah, tu l'avais appris à l'école juive...

Elsie hocha la tête avec impatience, sa mère ne comprenait rien...

- Au moins, ils viennent chez moi pour Chabbath et les fêtes et ils me laissent garder la petite quand ils ont leurs réunions du parti, même s'ils me supplient de ne pas lui raconter «mes histoires ridicules»... se consolait madame Klein. Et je continuerai

de lui raconter la sortie d'Égypte et la mer qui s'est ouverte devant les Enfants d'Israël...

Les années passèrent et madame Klein succomba à la maladie. Elsie était restée à son chevet à l'hôpital et, par respect pour les autres membres de sa famille, avait observé les lois du deuil pendant les sept jours avec ses frères, sœur et tantes.

Le lendemain des Chiva, après que tous les visiteurs soient partis, Elsie s'était rendue au magasin de Judaïca et avait acheté une belle Mezouza dans un étui élégant fabriqué en Israël. Elle avait cloué la Mezouza en haut et en bas selon les instructions, avec la lettre Chine dorée à l'extérieur du parchemin. Elsie était contente de son œuvre.

- Mais qu'est-ce qui t'a pris ? demanda Shel, étonné.

- J'ai cloué une Mezouza. A l'intérieur le texte hébraïque est écrit sur du parchemin, c'est le Chema qui rappelle que D.ieu est Un.

- Mais pourquoi ?

- C'est pourtant simple, déclara tranquillement Elsie d'un ton ferme : quand l'âme de Maman viendra nous rendre visite depuis le Ciel pour nous bénir, il y aura une Mezouza à la porte et elle se sentira chez elle...

*Traduit par Feiga Lubecki
La sidra de la semaine*



UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

Prier devant la couche d'un bébé

(Rav David Haddad)

Est-il permis de réciter une bénédiction à proximité d'un bébé d'un an qui a sali sa couche ?

Si la couche du bébé dégage une mauvaise odeur, il faudra s'éloigner d'environ 4 amot de l'endroit où l'on ne sent plus cette odeur. En revanche, si la couche ne dégage aucune mauvaise odeur, il sera permis de réciter une bénédiction à proximité du bébé (Choul'han Aroukh, Ora'h Haïm 81, 1 ; Or LéTzion tome II p. 57 chap. 14; HaBérakha VéHalikhotéa p. 398 chap. 24).

Cette loi s'applique uniquement pour un bébé qui a l'âge de consommer 30 grammes de céréales en l'espace de 7 minutes 30. Cet âge est évalué par le Kitsour Choul'han Aroukh (5, 5) au nom du Yaavets à un an. Mais à priori on s'éloignera même d'un excrément d'un bébé de huit jours comme le tranche le Kaf Ha'Haïm chap. 81, alinéa 6 au nom du Péta'h Hadvir.

Le Choul'han Aroukh Harav chap. 2 au nom du Maguen Abraham préconise d'appliquer cette loi même face à un bébé d'un jour. Le Ich Matslia'h suit ce dernier avis.)



PERLE HASSIDIQUE

« Humbles seront tes débuts, mais ta fin sera excessivement prospère » (job 8, 7) – des débuts modestes et défavorables sont parfois nécessaires pour qu'une personne prospère excessivement à la fin. »

(Baal Chem-Tov)

QUIZZ PARACHA

1. Qu'est-il arrivé à la sagesse en Torah de Moché le jour de sa mort ?
2. Pourquoi les parents devaient-ils emmener leurs enfants avec eux au rassemblement (« hakei ») ?
3. D'après Moché, comment les Hébreux allaient-ils se comporter juste après sa mort ?

1. Moché a dit « Je ne pourrai plus aller et venir », c'est à dire que les traditions et les sources de sagesse lui ont été fermées.
 2. Pour procurer un mérite à ceux qui les amèneraient.
 3. Ils vont se corrompre (devenir infidèle à la loi).

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – contact@torah-box.com
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce numéro :

'Hevrat Pinto, Rav Moché Pell, Rav David Haddad, Jonathan Berdah.

Nos partenaires

Juif.org



Torah-Box.com

Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABI'HSSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israël : 077.466.03.32 – Web : www.torah-box.com - contact@torah-box.com

Responsable de la publication : Binyamin BENHAMOU